

**AVIS DE CHARGE TEMPORAIRE A POURVOIR**  
(CORRESPONDANT A 2/10 DE TEMPS)

**Domaine : Art de bâtir et urbanisme**  
**Discipline : Architecture**

Une charge de cours, correspondant à 2/10 de temps plein, est ouverte temporairement par appel aux membres de la Faculté d'architecture de l'ULB, tous cadres d'extinction confondus, dans le cadre de leur charge actuelle ou par extension de charge (exclusivement cadre Horta). Le cas échéant, l'extension est réalisée au niveau correspondant au statut du candidat retenu.

Cette charge est ouverte à partir du 01/10/2018 pour une année académique

Le poste vise l'encadrement du cours :

COMM-P1008 Communication 1 : introduction au dessin et recherches artistiques - Pierre DEJASSE DE CAFMEYER (coordonnateur), Kiran KATARA, Daniel LINZE, Pascal MATHIEU, Georges PIRSON, Marcelle RABINOWICZ - 5 crédits (Cours magistral:24h, Exercices dirigés:36h, Séminaires:12h)

et/ou

COMM-P1009 Communication 2 : croquis, perspective et infographie - Marcelle RABINOWICZ (coordonnateur), Pierre DEJASSE DE CAFMEYER, Nicolas Xavier FRAPOLLI, Kiran KATARA, Philippe LECOQ, Pascal MATHIEU, Georges PIRSON - 5 crédits (Cours magistral:30h, Exercices dirigés:36h)

et plus précisément l'enseignement du dessin et des descriptions graphiques contemporaines au sein de ces cours (partim 30 heures)

Cet enseignement doit permettre à de jeunes étudiants en architecture qui débutent, de trouver leur propre expression en particulier en matière de croquis et de perspective, au regard de leur bagage et de leurs aptitudes.

Ce poste doit contribuer à assurer le suivi individuel et de groupes d'étudiants dans un rythme hebdomadaire. Ces enseignements seront conçus de manière coordonnée avec le groupe des enseignants de moyens d'expression.

Le titulaire du poste participera essentiellement à la conduite des exercices dirigés.

Pour rappel, une charge d'enseignement :

- implique, entre autres, la participation aux activités générales de la faculté (examens, délibérations et suivi de travaux de fin d'études).
- permet, entre autres, la participation à la vie facultaire et à l'externalisation de la faculté.

**Titres requis :**

Le.a candidat.e doit être détenteur d'un diplôme de Master en architecture ou équivalent

**Profil attendu :**

- vous connaissez les diverses dimensions d'un projet d'architecture ;
- vous avez une expérience utile dans le domaine visé ;
- Vous avez une connaissance du dessin et des descriptions graphiques contemporaines.
- vous avez éventuellement une expérience d'enseignement.

**Dossier de candidature**

- une lettre de motivation – 2 A4 maximum en relation avec les enseignements à pourvoir

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Décanat de la Faculté (doyen.archi@ulb.ac.be) ainsi qu'à Madame Nadine Germeau (spes@admin.ulb.ac.be) et à Madame Françoise Gilot, Directrice de l'administration facultaire à l'adresse Francoise.Gilot@ulb.ac.be.

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 25 mai 2018.

n° de vacance : 2018/